

**SECTION DU LOIRET**

**Compte rendu CAPL mutations B au 1<sup>er</sup> septembre 2018**

Étaient présents : l'administration, Solidaires Finances Publiques, FO, CFTC et CFDT.

La CFDT a rédigé une déclaration liminaire .

À l'ordre du jour :

**Mouvement local de mutation des agents de catégorie B**

M<sup>me</sup> Le MANER a rappelé les règles d'affectation des agents B, et notamment le respect du principe de l'ancienneté administrative. (affectation à la RAN, puis mission structure)

En cas de vacance de poste dans un service, les effectifs B et C sont appréciés indistinctement.

22 demandes nationales réglementaires ont été déposées : 21 agents ont obtenu satisfaction.

10 demandes locales réglementaires ont été déposées : 7 agents ont obtenu satisfaction.

Solidaires Finances Publiques insiste pour obtenir toutes les demandes (y compris celles des ALD, qui ne sont pas des demandes réglementaires) pour pouvoir défendre l'ensemble des agents.

Liste des postes restants vacants au 1<sup>er</sup> septembre 2018 à l'issue de la CAPL :

Services	Postes vacants B
<b>RAN ORLEANS</b>	
SIP Pithiviers	1 B vacant
PRS	2 B vacants
SIE Sud	2 B vacants
Trésorerie La Ferté St Aubin	1 B poste gelé* + 1 B vacant
Trésorerie Malesherbes	1 B vacant
Trésorerie Meung sur Loire	1 B poste gelé *
<b>RAN MONTARGIS</b>	
SIP Gien	1 B vacant
SIP Montargis	2 B vacants
SIE Montargis	3 B vacants
PCE Montargis	1 B vacant

Trésorerie Châtillon Coligny	2 B vacants
Trésorerie Ferrières	1 B vacant
Trésorerie Municipale Montargis	1 B vacant

Solidaires Finances Publiques insiste sur les niveaux d'affectations et leur hiérarchie. En effet, les postes fixes doivent être pourvus avant les ALD résidence et département.

Il n'est pas souhaitable de détacher des agents ayant obtenu un poste fixe alors qu'il existe des ALD.

La direction, en réponse, précise que les détachements sont décidés dans l'intérêt du service, en tenant compte des règles de gestion. Le détachement est la marge de manœuvre du directeur, et permet de préserver les services en maintenant un équilibre.

Depuis 5 ans, la direction tente de limiter les détachements.

De nombreux cas d'agents ont été évoqués à cette CAPL.

Solidaires Finances Publiques est intervenue en faveur de toutes les personnes l'ayant contactée. Elle a demandé la confirmation des affectés sur postes et dénoncé derechef tout détachement « surprise » ; le souhait des ALD, en matière d'affectation à venir, a été présenté.

Nous avons constaté, dans les suites du mouvement, que 2 agents du SIE de Gien étaient maintenus sur l'Antenne de Gien.

Solidaires Finances Publiques a déploré le manque d'information auprès des agents du SIE. Certains n'auraient peut-être pas demandé leur mutation, ce qui leur aurait évité des frais de déplacement.

La direction nous a précisé que cette situation n'était pas pérenne.

Solidaires en a déduit que cette antenne perdurerait, au moins, jusqu'au 31 août 2019, ce que la direction a confirmé.

Les détachements et les affectations des ALD ont été connus le 29 juin, à l'issue des CAPL de mutation des cadres A, B et C.

Les votes : la CFDT s'abstient et les autres OS votent pour.

*Solidaires Finances Publiques vous rappelle que les organisations syndicales sont présentes et à votre disposition pour vous conseiller et accompagner le traitement de vos demandes de mutation.*

**Nous nous tenons à votre disposition pour vous transmettre toutes les informations vous concernant.**

Vos représentants en CAPL

#### **CAPL catégorie B**

Michèle BRAUN, Bénédicte NADIN, Françoise ESCORBIAC et Jean-Christophe SASSIN.